

Mairie d'Amilly
3 rue de la Mairie
CS 80909
45125 AMILLY CEDEX
Direction Générale

CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY DU 22 MAI 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET ADOPTEES

CONTRAT DE VILLE 2024 – 2030 « ATTRACTI'CITE QUARTIERS 2030 »

n°2024/19 : Intégration de la Commune d'Amilly dans le zonage du Contrat de Ville 2024 – 2030 à conclure avec l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération Montargoise, les Villes de Montargis, Châlette-sur-Loing, Villemandeur et les bailleurs sociaux

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

n°2024/20 : Les Hautes Varennes : acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée BH65, d'une superficie de 3.014 m², au prix de 1.500 €.

n°2024/21 : Convention de servitudes entre la Ville et ENEDIS relative à l'enfouissement d'une ligne à haute tension et portant sur le chemin rural n°6 de Pisseux aux Cassiaux.

n°2024/22 : Dénomination des voies communales – Ajout de l'Impasse de la Cheminée Peynault, voie d'accès au restaurant scolaire de Viroy, dans la liste des voies de la Commune.

n°2024/23 : Adhésion de la Commune à la Fondation du Patrimoine pour 2024

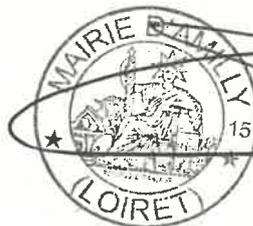
EDUCATION

n°2024/24 : Attribution de subventions aux écoles élémentaires de Saint-Firmin, du Clos-Vinot et de Viroy pour l'organisation de classes de découverte

CULTURE

n°2024/25 : Centre d'art contemporain des Tanneries : convention pluriannuelle d'objectifs 2024/2025/2026 entre la Ville d'Amilly, l'Etat, la Région, le Département et l'Agglomération Montargoise

Certifié affiché en Mairie et publié sur le site Internet de la Ville d'Amilly le 23 mai 2024.



Le Maire d'Amilly

Gérard DUPATY